



Demande d'un duplicata de permis – secteur navigation

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

Rue : _____

NPA / Localité _____

Permis de navigation

FR

Le duplicata d'un **permis de navigation** ne sera délivré que sur présentation d'une **copie d'une pièce d'identité** et de ce formulaire dûment rempli et signé par la personne détentrice du bateau.

Important : Seule la dernière personne détentrice du bateau peut demander un duplicata du permis de navigation.

Permis de conduire des bateaux

Le duplicata d'un **permis de conduire des bateaux** ne sera délivré que sur présentation d'une **copie d'une pièce d'identité**, une **photo passeport en couleur** et de ce formulaire dûment rempli et signé.

La présente déclaration implique l'obligation de restituer à l'Office de la circulation et de la navigation à Fribourg le permis perdu au cas où je le retrouverais, faute de quoi je serais passible des peines prévues par l'article 84, chiffre 4 de l'Ordonnance sur la navigation dans les eaux suisses du 8 novembre 1978.

Coût de la prestation : Fr. 30.-

Date : _____ Signature : _____

Adresse de retour

OCN
Secteur navigation
Route de Tavel 10
1700 Fribourg